

Fiche technique santé-sécurité des matériaux

Données établies le : 26.01.07.

Révision des données : 1^{ère} édition



I. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Dénomination du produit: Nouvelle colle Gorilla Glue® plus forte, plus rapide
Type de produit: Adhésif en polyuréthane pour bois et substrats du bois
Distributeur: The Gorilla Glue Company
4550 Red Bank Expressway
Cincinnati, OH 45227
Tél. : (513) 271-3300
Fax : (513) 527-3742
En cas d'urgence : Pendant les heures ouvrables : The Gorilla Glue Company :
(800) 966-3458.
En dehors des heures ouvrables : Centre antipoison ProSAR
International Poison Center: (800) 420-7186.

2. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS INGRÉDIENTS

Dénomination du produit chimique	N° de CAS	% contenu
Prépolymère uréthane	secret industriel	40-50
Polymeric MDI*	9016-87-9	50-60
MDI* polymérique	9016-87-9	50-60

*MDI polymérique est un mélange de 4,4'-diisocyanate de diphenylméthane,,d'isomères et homologues.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Nocif en cas d'inhalation. Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau. Risque de sensibilisation par inhalation ou contact avec la peau.

4. PREMIERS SOINS :

Inhalation	En cas d'inhalation à fortes concentrations de l'aérosol ou de la vapeur: Faire respirer le sujet au grand air et le laisser se reposer en veillant à ce qu'il n'ait pas froid. En cas de difficultés respiratoires, appelez un médecin.
En cas de contact avec les yeux	Rincer à grande eau pendant au moins 10 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Appelez un médecin.
En cas de contact avec la peau	Retirez immédiatement les vêtements contaminés et lavez soigneusement la peau avec un produit nettoyant à base de glycol polyéthylénique, ou à l'eau chaude savonneuse. En cas de réaction cutanée, veuillez consulter un médecin.
Ingestion	Ne pas ingérer ni consommer le produit. En cas d'ingestion du produit, il risque de se développer une irritation grave du système gastro-intestinal à traitement symptomatique. Ne pas faire vomir le patient. Appelez un médecin ou une ambulance.



5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Limite supérieure d'inflammabilité (LSI):	Non déterminée
Limite d'inflammabilité inférieure(LII) :	Non déterminée
Normes NFPA:	Santé – 3, Inflammabilité – 1, Réactivité - 1
HMIS:	Santé – 3, Inflammabilité – 1, Réactivité - 1

Risques d'incendie généraux

Procédez à l'évacuation du personnel se trouvant dans le sens du vent. Ne pas reboucher de conteneurs contaminés qui risqueraient d'entraîner une réaction chimique à production de dioxyde de carbone sous pression qui pourrait faire éclater le conteneur. Une fumée épaisse se forme lorsque le produit brûle en absence d'une quantité suffisante d'oxygène. Si vous avez recours à un système de pulvérisation, il est possible que le produit déborde lorsqu'il atteint le point d'ébullition. Ce phénomène entraîne alors une réaction encore plus rapide produisant la formation de dioxyde de carbone. La décomposition thermique peut engendrer des vapeurs de MDI et de gaz autres.

Dangers spécifiques inhérents aux incendies

En cas d'incendie, il existe un risque de formation de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone, d'oxyde d'azote, de vapeurs d'isocyanate, et de traces d'acide cyanhydrique.

Moyens d'extinction

Dioxyde de carbone, poudre sèche et mousse. En cas d'incendies très étendus, il est préférable d'avoir recours à des mousses résistantes à l'alcool. Si vous avez recours à l'eau, elle doit être utilisée en quantités très importantes. La réaction entre l'eau et l'isocyanate peut s'avérer vigoureuse.

Équipement de protection spécial nécessaire aux pompiers

Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes recouvrant entièrement le visage et des vêtements de protection imperméables. Les pompiers doivent éviter l'inhalation de tout produit de combustion.

6. CONSIGNES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL DE SUBSTANCES

Précautions individuelles

Portez des vêtements de protection intégrale et un appareil respiratoire de sécurité adaptés de manière à pouvoir rester exposé durant le nettoyage dans les limites de temps d'exposition stipulées.

Précautions relatives à l'environnement

Ne pas déverser les déchets dans les égouts

Procédures de nettoyage

Retirez mécaniquement; Couvrez les déchets avec un matériau humide absorbant (tel que sable, terre, ou sciure de bois). Au bout d'une heure environ, transférez dans un porte-déchets non scellé (évolution du CO₂). Conservez les déchets à l'humidité dans une zone bien ventilée pendant plusieurs jours.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation

Évitez tout contact avec la peau et les yeux. Il est interdit de fumer, de manger ou de boire sur le lieu de travail.

Ventilation : Dans le cas où de la vapeur ou de la brume se formerait en cours de traitement ou d'utilisation, il serait alors nécessaire d'avoir recours à une ventilation à aspiration localisée de manière à conserver un seuil d'exposition inférieur aux limites stipulées.

Protection individuelle: consultez le chapitre 8

Entreposage

Conservez le produit loin de toute source d'alcool, d'amines, ou de tout autre matériau risquant de réagir avec les isocyanates. Évitez de faire chauffer pendant une période de temps prolongée à une température supérieure à 160°C/320°F. Conservez le produit dans des conteneurs bien hermétiques dans un endroit bien ventilé et conformément à la réglementation nationale en vigueur. Conservez hors de la portée des enfants.



8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Veillez vous référer au Chapitre 15 relatif aux contrôles de l'exposition.

Limites de l'exposition aux matières premières

Dénomination	N° de CAS	Type	ppm	mg/m ³
4,4'-Diphényl méthane diisocyanate	101-68-8	OSHA PEL	0.02	0.2
		ACGIH (TLV-TWA)	0.005	

Équipement de protection individuel

Généralités

Portez des vêtements de protection adaptés, des gants protecteurs ainsi que des lunettes/un masque de protection étanches.

Matériaux convenant au gants protecteurs

Caoutchouc naturel/latex naturel – NR ($\geq 0,5$ mm)
Polychloroprène – CR ($\geq 0,5$ mm)
Caoutchouc nitrile – NBR ($\geq 0,35$ mm)
Butylcaoutchouc – IIR ($\geq 0,5$ mm)
Élastomère fluorocarboné – FKM ($\geq 0,4$ mm)

Protection de l'appareil respiratoire

Elle est nécessaire dans les zones de travail dont la ventilation est insuffisante ainsi que durant la vaporisation. Il est recommandé de porter un masque à adduction d'air, ou, pour des périodes de travail de courte durée, un filtre particulaire et à charbon actif.

Protection oculaire

Il est recommandé de se munir de lunettes étanches aux particules chimiques ou de masques de protection intégrale. Le lieu de travail doit comporter une douche oculaire ainsi qu'une douche de sécurité. Le port de lentilles de contact est interdit durant la manipulation de ce produit.

Protection cutanée

Port de gants et vêtements de travail adaptés permettant d'éviter une irritation ou une sensibilisation. En fonction du type de traitement, il peut s'avérer nécessaire de se munir de bottes résistantes aux produits chimiques, de couvre-chaussures ou d'un tablier.
Matériaux vestimentaires adaptés : Les plastifiants alcool vinylique polyéthylène/éthylène (PE/VAL) sont indiqués pour leur efficacité en tant que matériaux participant à la fabrication des vêtements de protection chimique du MDI.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect physique	liquide
Couleur	marron foncé
Odeur	terreuse, moisie
Point d'ébullition	$>300^{\circ}\text{C}$
Température d'éclair	$>250^{\circ}\text{C}$
Tension de vapeur	$<0,00001$ mbar à 20°C (diisocyanate de diphenylméthane)
Densité	Env. $1,14$ g/cm ³ à 20°C
Viscosité	$4\ 000 - 7\ 000$ mPa.s à 25°C (p.s. Brookfield 6/20 r/min)
Solubilité dans l'eau	réagit
Pourcentage de volatilité	0%



10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Ce produit est stable lorsqu'il est manipulé et entreposé conformément aux conditions stipulées (consultez le Chapitre 7).

Produits de décomposition dangereux

Après exposition à une température élevée, des produits de décomposition dangereux risquent de se former, notamment des vapeurs et de la brume d'isocyanate, du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone, de l'oxyde d'azote, et des traces d'acide cyanhydrique.

Réactions dangereuses

Réaction exothermique avec les amines et alcools; réagit avec l'eau en produisant de la chaleur, du CO₂, et de la polyrésine insoluble. L'effet combiné du CO₂ et de la chaleur est capable de produire suffisamment de pression pour faire éclater un conteneur fermé.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	LD50 orale, rat > 5000 mg/kg Compatibilité peau et membranes muqueuses, lapin : Exposition cutanée de 8 heures – rougeur légère Yeux – rougeur modérée et inflammation légère.
Inhalation	Une surexposition risque d'avoir des effets irritants sur le nez, la gorge, et le système respiratoire.
Contact avec la peau	Un contact prolongé ou répété pourrait entraîner des effets tannants et irritants.
Contact oculaire	Une surexposition pourrait entraîner une irritation oculaire.

12. RENSEIGNEMENTS DE NATURE ÉCOLOGIQUE

Ne laissez pas le produit s'échapper dans les eaux, les eaux d'égout, ou la terre.

Biodégradabilité	0% au bout de 28 jours
Toxicité aiguë envers les poissons	LC0 = > 1 000 mg/l (96 h)
Toxicité envers les daphnies	EC 50 = > 1 000 mg/l (24 h)
Toxicité bactérienne aiguë	EC50 > 100 mg/l (3 h)

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Les restes du produit sont répertoriés sous l'appellation de résidus chimiques. Veuillez éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale locale, d'état, fédérale ou de la province. Réglementation relative à l'environnement

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Cette préparation n'est pas répertoriée en tant que matériau dangereux selon la réglementation internationale des transports.

ADR/RID/IMDG/IATA

Renseignements autres : Ce produit ne constitue pas une cargaison dangereuse. Irritant pour la peau et les membranes muqueuses. Éloignez des denrées alimentaires.



15. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit et ses constituants sont répertoriés sur l'inventaire du TSCA 8 (b).

Symbole 

Désignation du danger Xn – Nocif.

Contient 4,4' diphényl méthane diisocyanate (MDI), isomère.

Phrases de risque R 20 – Nocif en cas d'inhalation.

R36/37/38 – Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau.

R42/43 – Risque de sensibilisation par inhalation ou contact avec la peau.

Phrases de risque S 23 – Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/pulvérisations.

S36/37 – Portez des vêtements de protection et des gants adéquats.

S45 – En cas d'accident, ou si vous ressentez un malaise, veuillez consulter un médecin sur-le-champ (lui montrer l'étiquette dans la mesure du possible).

Veillez vous conformer à la réglementation nationale en vigueur relative à la manipulation des isocyanates.

16. RENSEIGNEMENTS AUTRES

Les renseignements fournis ici sont fiables et valables à compter de la date d'entrée en vigueur indiquée. Cependant qu'aucune garantie expresse ou implicite n'est fournie. Il incombe à l'acheteur de veiller à ce que son activité soit conforme à la réglementation fédérale, d'état, de la province ou locale.

Date 26/01/07

Fiche technique santé-sécurité de la nouvelle colle Gorilla Glue plus forte et plus rapide